

quelque nouvel indice de la colère divine. Les incendies se multipliaient, et il ne se passait pas de semaine où, à Vienne, quelque maison ne fût consumée par les flammes.

“ La nuit de Pâques de l'an 470, pendant que tout le peuple était assemblé dans la grande église, avec Mamert, son évêque, pour la célébration des saints mystères, le feu prit à la maison de ville qui était un édifice magnifique construit sur une éminence qui dominait toute la ville. Chacun craignant pour sa maison, l'alarme fut universelle. Tout le monde sortit de l'église ; le service divin fut interrompu. Le saint évêque demeura seul devant l'autel, où, prosterné et fondant en larmes, il supplia ardemment le Seigneur de délivrer son peuple de tant de fléaux, et, pour apaiser la colère céleste, il fit voeu d'établir tous les ans dans son diocèse des Rogations ou prières publiques et des processions solennelles. L'embrasement cessa tout à coup, au moment où il semblait devoir consumer toute la ville. La joie que cet événement miraculeux causa dans les esprits fit revenir tout le monde à l'église. Mamert, après avoir achevé les saints mystères et rendu publiquement de très humbles actions de grâces à Dieu pour une faveur si visible, déclara à son peuple le vœu qu'il avait fait et l'exhorta à joindre la pénitence à la prière.

“ Tout le peuple applaudit aux moyens qu'avait pris le saint évêque pour apaiser la colère divine, et on ne douta point que ce fût à ses prières et à son vœu qu'on dût la subite extinction de l'incendie. Le saint évêque fixa ces Rogations aux trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension et ordonna qu'elles seraient passées dans la pénitence et dans le jeûne (1).

N'avons-nous pas jusqu'à un certain point le droit de nous réjouir à la pensée que ces trois jours de prières publiques et solennelles ont été établis d'abord en France et de là, plus tard, dans toute la catholicité ? Saint Mamert qui jeta, ainsi qu'on vient de le lire, les fondements d'une institution liturgique que l'Eglise entière allait bientôt adopter, était à la tête du diocèse de Vienne, l'un des plus illustres, des plus fameux en même temps qu'un des plus anciens de notre ancienne Gaule méridionale. Il le gouverna pendant douze ans (462-474). C'est durant ce temps qu'il fut mêlé directement à la question de la dépendance de l'évêché de Die, question qui eut

---

(1). Le P. Croiset, dans *les Petits Bollandistes*.